



## Formation professionnelle: Intervention d'Yves CARROY

membre de la commission Formation Initiale et Formation tout au long de la vie

**Yves CARROY**, membre de la commission a précisé la position du groupe FDG sur ce nouveau dispositif qui « permet à la Région d'avoir la main, non seulement sur la politique de formation professionnelle, mais aussi sur la rémunération des stagiaires. Il permettra d'assurer un meilleur suivi du parcours de formation, dans l'intérêt des stagiaires. Nous sommes également satisfaits sur la question du périmètre, car il faut trouver une articulation avec des actions certifiantes et qualifiantes. Le groupe Front de gauche a toujours été un défenseur résolu du service public de la formation professionnelle et en ce sens nous sommes très préoccupés par la situation de l'AFPA qui est compétente avec le GRETA sur des formations qualifiantes ; il faut donc trouver une articulation de tous les dispositifs. Ce sont donc des éléments importants et le plus important bien sûr, c'est que la mise en place du SIEG permette de sortir de la mise en concurrence et d'affirmer que la formation professionnelle n'est pas une marchandise. Il serait pour nous un véritable pied de nez à tous les béni oui-oui de la concurrence libre et non faussée et c'est heureux. Mais notre préoccupation est plus globale. Une politique de la formation professionnelle pertinente mérite un véritable budget afin que la montagne n'accouche pas d'une souris. L'avenir nous dira si c'est le cas. Nous aurons l'occasion d'en débattre lors du débat d'orientations budgétaires et du vote du budget et nous serons particulièrement actifs sur cette préoccupation. »



### SIEG et Formation

**L**a Région Auvergne souhaite rénover son Service Public Régional de Formation (SPRF) au 1er janvier 2014 avec la mise en place d'un Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) pour le financement de formations pré-qualifiantes issues des ateliers multisectoriels, ainsi que des programmes spécifiques Ecole de la 2ème chance (E2C) et REACTIF.

La notion communautaire de SIEG lui offre l'opportunité d'améliorer la qualité de son offre de formation dans une logique de co-construction des parcours de formation avec ses partenaires. Le SIEG sera mis en oeuvre pour une durée de 4 ans et impliquera le respect d'obligations de service public. Le parcours de formation du demandeur d'emploi sera sécurisé, le rôle du prescripteur renforcé et l'assise financière des organismes de formation mandataires du SIEG garantie.

# L'HUMAIN AVANT TOUT !

Groupe Front de Gauche au Conseil Régional d'Auvergne

Bulletin du groupe du Front de gauche du Conseil régional d'Auvergne - novembre 2012 - ISSN : 2109-3466

## EDITO



Par Eric DUBOURGNOUX

Président du groupe  
Membre de la commission  
Développement Economique

## Pour en finir avec la crise: SORTIR DE LA CONTRAINTE DES MARCHES FINANCIERS

**N**ous vivons une période politique, économique et sociale qui peut être lourde de conséquences si de véritables et profondes transformations ne sont pas opérées rapidement.

La crise du système capitaliste, la pression des marchés financiers, des agences de notation, les refus de prêt des banques, le gel des dotations de l'Etat et l'absence de compensation intégrale des compétences transférées lors de l'Acte II de la décentralisation, réduisent considérablement les marges de manœuvre budgétaires des collectivités territoriales.

Mais qu'elles assument leurs erreurs et ne les fassent pas payer aux contribuables ! L'épargne des citoyens doit servir des investissements utiles : école, hôpital, transport, énergie, transition écologique...

La seule contrainte financière ne peut guider nos choix budgétaires. Lorsqu'il y a crise, inégalités, difficultés, la tentation est à l'austérité.

C'est une erreur fondamentale que les plans de rigueur imposés partout

**La nouvelle majorité politique ne traduit pas le soulagement et l'espoir qu'elle avait suscités en actes forts et concrets pour réfléchir la crise.**

en Europe ont prouvée. En réalité, cette austérité est guidée, conseillée par les grandes banques internationales

pour ne rien bouger de leur cap d'accumulation spéculative.

Pourtant, nous le savons, en temps de crise, il y a au contraire besoin d'investir, de développer les infrastructures, les dépenses dans la recherche et l'innovation.

La gauche doit se donner pour objectif l'accomplissement du dessein républicain.

Et force est de constater qu'au moment où se préparent les budgets de la nation et des collectivités locales, la nouvelle majorité politique qui prétendait incarner le changement se soumet à la logique austéritaire de la finance, enfermée dans le pacte budgétaire européen, avec l'œil rivé sur les 3 % de déficit à ne pas dépasser.

Cette nouvelle majorité ne traduit pas le soulagement et l'espoir qu'elle avait suscités.

Au fil des semaines, la déception fait place au mécontentement pour ne pas dire à l'exaspération.

Les banques ont affaibli l'économie en spéculant contre l'intérêt général.

## Congrès ARF QUELS MOYENS POUR L'ACTE III DE LA DECENTRALISATION ?

**A**u congrès de l'ARF, les Présidents de région se sont congratulés, réclamant de plus en plus de compétences pour les régions... Oui, mais si on parlait des moyens. Là, les perspectives sont plutôt sombres si on s'en réfère aux prévisions budgétaires 2013. Déjà, pour assurer les compétences qui sont les leurs actuellement, les régions auraient eu besoin que le transfert des compétences soit compensé intégralement et d'une fiscalité propre. Quant à l'acte III de la décentralisation, il risque de faire exploser les inégalités dans les territoires, entre régions pauvres et régions riches.



**Contactez  
Le groupe**

**Groupe Front de gauche Auvergne**  
Conseil régional d'Auvergne Centre Delille  
63000-Clermont-Ferrand  
Tel : 04 73 31 84 97 Fax : 04 73 31 84 87  
Mel : groupeFDG@cr-auvergne.fr  
Blog <http://www.frontdegaucheauvergne.fr>



# Transport ferroviaire : UNE OFFRE DE TRANSPORT QUI NE CESSE DE SE DEGRADER

Alors que la région Auvergne consacre de plus en plus de moyens aux TER, comme en témoigne son budget en constante augmentation depuis 10 ans, et son engagement sur deux plans rail, l'offre de transport ne cesse de se dégrader.

**D**ans le même temps, un quart des effectifs cheminots a été supprimé. C'est malheureusement le constat dressé par Luc Bourdige qui interpelle régulièrement l'Etat et RFF sur une situation qui devient intolérable pour de nombreux usagers Auvergnats.

Ajoutons à ce constat alarmant, la proposition de la SNCF de régler le problème de la dette de RFF en mettant notamment les usagers des TER à contribution. (lire le communiqué ci-dessous)

Le manque de moyens humains pousse également la direction de la SNCF à supprimer des trains sur la ligne de Vertaizon aux heures de pointe. De plus la précarisation des emplois et les embauches hors statuts (1/3 des embauches) ont eu tendance à se multi-

plier.

A cela, il faut ajouter les travaux de rénovation en gare de Clermont-Ferrand qui vont entraîner la suppression de 67 trains quotidiens sur 330. Ces travaux permettent à la SNCF de dimensionner son personnel et de réaliser des économies préjudiciables pour les usagers auvergnats.

Il faut savoir que sans les travaux, la convention Région-SNCF aurait connu une augmentation de l'ordre de 5 à 10%.

Ainsi, la SNCF a réalisé l'an passé 3 millions d'euros de bénéfices en région Auvergne. Quelles ont été les retombées pour les auvergnats ? Quel retour pour le réseau régional ? Comment accepter la hausse des coûts de la convention pour la collectivité régionale ?

*OFP : L'ouverture à la concurrence n'a pas développé l'activité FRET, bien au contraire puisque les transferts se sont opérés vers la route. En 2000 l'objectif était de doubler le transport par le rail. Les chiffres nationaux parlent d'eux-mêmes :*

*2000 : 55 mds de tonnes étaient transportés par FRET avec des comptes en équilibre.*



## Reprise de la dette de RFF par la SNCF : C'est à l'Etat de reprendre la dette, pas aux usagers !

**I**l s'agit ici d'une dette historique constituée principalement à l'époque du développement du réseau à grande vitesse par l'Etat. Pour le Front de gauche et ses élus, c'est à l'Etat de reprendre cette dette, comme l'a fait l'Allemagne en son temps. Il n'incombe pas aux entreprises publiques du système ferroviaire de se substituer à ce qui doit être le rôle majeur d'une politique nationale de développement du ferroviaire.

Il serait inacceptable de faire peser le financement décidé par l'Etat du réseau à grande vitesse sur les contribuables régionaux, sur les territoires, les usagers qui n'ont pas bénéficié, eux, des investissements à la hauteur de ce qui était nécessaire. Les vingt dernières années ont été

marquées par un déséquilibre entre la politique d'investissement massif sur la grande vitesse et l'entretien nettement insuffisant du reste du réseau. Et c'est particulièrement le cas en Auvergne. Notre région concentre à elle seule 10% des ralentissements nationaux dus à un réseau vétuste et vieillissant.

Les dotations de l'Etat aux collectivités ont été gelées sous l'ère Sarkozy. Il serait temps que le gouvernement annonce leur dégel. C'est urgent ! Car, concernant les régions, ce sont les seuls moyens dont elles disposent pour faire fonctionner le service des TER. Nous voulons également que le gouvernement débloque d'autres moyens avec une recette dédiée au développement du TER. Nous proposons pour cela que les régions puissent disposer d'une part du Versement transport.

L'Etat doit mettre à la disposition des collectivités et notamment des régions, plus de moyens pour développer l'offre de transport sur les territoires et répondre réellement aux besoins des usagers.

**La région investit sur les infrastructures ferroviaires un peu plus de 100 millions €. Or, cet investissement n'est pas de son ressort, mais de celui de RFF, endetté à hauteur de 30 milliards €. Une solution existe : inscrire dans la loi l'interdiction à RFF de verser chaque année 1,5 milliard € d'intérêts aux actionnaires des banques privées.**

## En bref de la session...

**Les élus Front de gauche approuvent le nouveau dispositif d'aides économiques mis en place par la région et dénoncent le retour des aides exceptionnelles aux grands groupes**



**L**e retour aux aides exceptionnelles est contraire à l'esprit du Fonds d'Intervention Auvergne Durable (FIAD) adopté en décembre 2011 destiné aux TPE et aux PME.

Par exemple, le groupe ALTIA à Cusset va disposer de 117 000 € de subvention. Or ce grand groupe de 3 000 salariés a racheté l'entreprise

Caddie en supprimant 124 emplois.

Autre exemple, l'entreprise Famer Transmission, à Montfaucon appartenant au groupe canadien Linamar qui emploie 12 000 salariés et réalise 3,7 Milliards de CA. Les bénéfices nets de Linamar ont atteint 20 millions € en 2010, 120 millions en 2011 et 150 millions annoncés en 2012. On peut s'interroger sur la cohérence de cette subvention de 100 000 € pour un montant total d'investissement de 8,5 milliards d'€ soit 1% de l'investissement.

**Le groupe Front de gauche s'interroge sur l'opportunité de telles aides alors que des restrictions sont imposées aux autres budgets de la collectivité. La région doit privilégier les avances remboursables en donnant une priorité aux PME et aux TPE, lesquelles représentent 90% des entreprises de notre région, 2/3 des emplois et réalisent de plus importants investissements en Recherche et Développement que les grandes entreprises.**

En savoir plus en lisant l'intégralité de l'intervention de

Eric DUBOURGNOUX lors de la session du 24 septembre :

<http://www.frontdegaucheauvergne.fr/article-intervention-eric-dubourgnox-110535573.html>

## Pour une loi contre les licenciements boursiers



A l'initiative du groupe, un vœu réclamant l'interdiction des licenciements boursiers a été adopté par la majorité (PS - FDG et EE-VERT). Il demande notamment au gouvernement :

- De légiférer en urgence et de présenter au Parlement un texte visant à interdire les licenciements boursiers
- D'exclure du champ légal des licenciements économiques ceux qui sont effectués dans des entreprises ayant reversé des dividendes à leurs actionnaires au titre d'au moins un des deux derniers exercices comptables
- D'interdire aux entreprises qui ont bénéficié d'aides publiques de réaliser des licenciements boursiers sous peine de remboursement de celles-ci.

## Un nouveau Président pour le groupe

**E**ric DUBOURGNOUX succède à André CHASSAIGNE à la Présidence du groupe, ce dernier étant désormais Président du groupe Gauche Démocrate et Républicaine à l'Assemblée Nationale.

## La situation de l'emploi en Auvergne

**L**e nombre de demandeurs d'emploi en Auvergne est de 54 518, soit une progression de 7,3 % sur un an. C'est un peu en dessous de la moyenne nationale : notre pays compte en effet 2 987 100 chômeurs, soit une évolution de 8,5 %. Mais le taux de chômage des jeunes augmente plus en Auvergne qu'au niveau national (+ 8 % contre 7,3 % en France métropolitaine), celui des femmes est en dessous, tout comme celui des seniors. C'est en Haute-Loire que l'augmentation est la plus importante : + 13,2 % sur un an, contre : + 7,5 % dans le Cantal, + 7,6 % dans l'Allier et + 5,4 % dans le Puy-de-Dôme.



**LE SAMEDI 1ER DECEMBRE, LES ELUS FRONT DE GAUCHE FERONT UN BILAN D'ETAPE ET DRESSERONT DES PERSPECTIVES AVEC TOUS LES CANDIDATS PRESENTS SUR LA LISTE AUX ELECTIONS REGIONALES.**